

Rapport d'activités 2019



La Bernerie-en-Retz, Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz, La Plaine-sur-Mer, Pornic, Port-Saint-Père, Préfailles, Rouans, St-Hilaire-de-Chaléons, St-Michel-Chef-Chef, Ste-Pazanne, Vue

www.pornicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



Environnement - Déchets	p.3
Aménagement du territoire	p.7
Économie - Tourisme	p.10
Culture - Sport	p.14
Pôle Eau	p.19
Affaires sociales - Enfance - Logement - Accessibilité	p.24
Communication	p.29
Participation citoyenne	p. 30
Finances - Commandes publiques	p. 31
Ressources humaines	p. 33

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Communauté de l'Agglomération doit adresser aux maires des communes membres le rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération. Ce document synthétise sous forme d'articles, les compétences de la Collectivité et en détaille les principales réalisations menées. Ce rapport, dont un exemplaire est transmis à chaque conseiller municipal, doit faire l'objet d'une communication par le maire au Conseil municipal en séance publique et constitue pour les conseillers communautaires un outil pour communiquer sur les actions mises en œuvre par la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz.

Pornic agglo Pays de Retz assure la collecte, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire. Suite à la fusion des deux anciennes collectivités, l'agglomération doit harmoniser le mode de financement de la collecte des ordures ménagères (redevance ou taxe) sur l'ensemble de son territoire d'ici 2022.

LA COLLECTE

Depuis le 1er Janvier 2018, la Communauté d'Agglomération a étendu les consignes de tri. L'ensemble des emballages en plastique, acier, aluminium et carton sont à déposer dans le bac jaune.

Le verre, le papier et les emballages sont déposés sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud-Estuaire à Saint-Père-en-Retz. Le verre et le papier sont ensuite acheminés vers les centres de recyclage. Les emballages sont envoyés au centre de tri Vendée Tri à la Ferrière (85) pour y être triés.

A noter que la production d'ordures ménagères par an et par habitant de Pornic agglo Pays de Retz continue sa diminution, elle passe de 195 kg/hab/an en 2018 à 190 kg/hab/an en 2019. Elle reste supérieure à celle fixée au Plan régional de prévention et de gestion des déchets (124,2 kg/hab/an à l'échéance 2025).

Le fort ratio observé sur le secteur littoral s'explique en partie par la prise en charge d'ordures ménagères collectées auprès des campings, restaurateurs, corbeilles de propreté (vacanciers à la journée).

CHIFFRES CLÉS

- **21 519,8 tonnes de déchets ménagers (hors déchèteries)** collectées contre 21 351,3 tonnes en 2018, soit +0,8% (OM, verre, papiers, emballages recyclables)

- **189,6 kg/hab/an en 2019** contre 194,9 kg/hab/an en 2018 pour les ordures ménagères, soit -2,75%.

- La production de collecte sélective (bac jaune, papiers et verres) est de **105,7 kg/hab/an en 2019**. Pour rappel, l'objectif 2025 du Plan régional de prévention et de gestion des déchets est de 102,1 kg/hab/an.

- Coût global collecte et tri : **3 373 317€** (+5,4% par rapport à 2018) **pour le secteur de Pornic et 695 187€** (+11,1%) **pour le secteur Cœur Pays de Retz**

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères collectées sur l'agglomération sont traitées au sein de l'Eco Centre de Sainte-Anne à Chaumes-en-Retz.

27 943,8 tonnes d'ordures ménagères (contre 25 590,9 tonnes en 2018, soit +9,2%) et **7 246,7 tonnes de déchets verts broyés** (contre 7 225,88 tonnes en 2018, soit +0,3%) ont été réceptionnées sur l'Eco Centre en 2019.

L'Eco Centre a permis en 2019 la production de :

- **9 802,13 tonnes de compost normé NFU 44051** (contre 9 923,7 en 2018, soit -1,8%).

- **15482,99 tonnes de refus de tri** qui ont été stockées sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Eco Centre (contre 13 530,3 en 2018 soit +14,4%).

8 791,63 tonnes de compost ont pu être valorisées en agriculture en 2019 (contre 8 065,16 tonnes en 2018, soit -9%).

Pour **le secteur de Pornic**, le coût de traitement des ordures ménagères et des déchets verts sur l'Eco centre (marché GEVAL) a été de **620 716€** en 2019 contre 606 011€ en 2018, soit +2,4%. Pour **le secteur Cœur Pays de Retz** le coût de traitement des ordures ménagères (marché GEVAL) a été de **106 192€** en 2019.

Concernant l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon à Saint-Michel-Chef-Chef (site fermé), les analyses trimestrielles des eaux souterraines se poursuivent. Les résultats observés ne montrent pas d'évolution des concentrations. La surveillance est maintenue pour 2020.

LES DÉCHÈTERIES

En 2019, Pornic agglo Pays de Retz compte six déchèteries intercommunales : la Blavetière à Pornic, la Génrière à la Plaine-sur-Mer, le Pont Béranger à St-Hilaire-de-Chaléons, les Merles à la Bernerie-en-Retz, la Tartinière à Chaumes-en-Retz et Launay à Rouans.

L'année 2019 a été marquée par le démarrage du chantier de construction de la déchèterie de la Génrière en octobre 2019 et l'avancé du projet de la **déchèterie du Pont Béranger à Saint-Hilaire-de-Chaléons** (pôle environnemental). L'instruction du dossier de demande d'autorisation d'exploiter par les services de l'État s'est poursuivi en 2019 et a abouti à la délivrance d'un arrêté préfectoral le 03 décembre 2019 fixant la tenue de l'enquête publique en janvier 2020

En 2019, **459 500 passages ont été comptabilisés sur l'ensemble des sites** (+1% par rapport à 2018).

31 710,67 tonnes de déchets ont été collectées en 2019 sur les déchèteries, soit +0,18% par rapport à 2018. Pour **le secteur de Pornic**, le coût global d'exploitation des déchèteries (recettes déduites ferrailles et cartons) a été de **1 767 490€** contre 1 626 621€ en 2018 soit +8,7%. Cette augmentation est due à la baisse importante des recettes de valorisation matière liée à l'instabilité des filière de recyclage et aux révisions des prix du marché.

Pour **le secteur de Cœur Pays de Retz**, le coût global d'exploitation des déchèteries (hors broyage et évacuation des déchets verts, recettes déduites ferrailles et cartons) a été de **653 344€** contre 598 753€ en 2018, soit +9,1%.

Cette augmentation s'explique principalement par l'augmentation des tonnages du tout venant collectés et par la baisse importante des recettes de valorisation matière liée à l'instabilité des filières de recyclage.

RÉDUIRE LES FLUX À COLLECTER ET À TRAITER

L'année 2019 a été marquée par la démarche d'élaboration du **Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLDPMA)** de l'agglomération. Après consultation publique du 05 août au 06 septembre, le PLPDMA a été approuvé par le conseil communautaire le 05 décembre 2019.

• Depuis 2015, **une aide financière** de la Communauté d'Agglomération pour l'achat d'un composteur dans le commerce par l'usager a été mise en place pour un montant de 20€. Pour l'année 2019, 153 aides au compostage ont été allouées (contre 116 en 2018)

• **Soutien au compostage de quartier** sur l'aire de pique-nique de la commune de Port-Saint-Père.

• Mise à disposition des usagers des **autocollants**

Stop Pub (autocollant disponible sur les deux sites de l'Agglo et à l'accueil des mairies).

• **Partenariat avec l'association l'Atelier du Retz emploi**. En 2019, l'association a ainsi récupéré plus de 178 tonnes d'objets divers en provenance de l'agglomération pour leur donner une seconde vie (contre 175 tonnes en 2018).

Egalement, afin de sensibiliser la population au recyclage et de diminuer les déchets en déchèteries, Pornic agglo Pays de Retz a lancé en avril 2019 le site de don et de vente entre voisins Retzcup.fr.

Pour 2019 :

• **273 comptes** ont été créés

• **630 annonces** ont été enregistrées

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Des animations visant à sensibiliser les habitants à leur production de déchets et à améliorer la collecte sélective ont également été maintenues :

• **25 animations scolaires**

• **24 visites de l'Eco Centre** par les écoles du territoire, au total, 651 élèves ont été sensibilisés

• **2 visites du centre de tri des emballages Vendée tri** par les écoles du territoire

• **150 participants** ont visité l'Eco Centre lors des visites mensuelles, soit +94%

• **39 autres animations** au cours de l'année 2019

ENVIRONNEMENT et DÉCHETS

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 10 102 985€

Charges générales : **6 632 612€**
Dotation aux amortissements : **1 726 377€**
Autres charges de gestion courante : **468 855€**
Charges financières : **453 919€**
Charges de personnel : **443 142€**
Dotation en provisions : **300 000€**
Charges exceptionnelles : **78 080€**

RECETTES : 14 598 567€

TEOM (taxe) : **8 196 922€**
Produits des services : **2 027 108€**
Dotations et participations : **1 047 062€**
Produits divers : **87 728€**
Produits exceptionnels : **26 564€**
Reprise de subvention : **15 504€**
Report excédent de n-1 : **3 201 679€**

Résultat fonctionnement : **+ 4 495 582€**

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 5 843 532€

Immobilisation en cours : **3 905 857€**
Remboursements d'emprunts : **1 398 985€**
Immobilisation corporelles (terrain, ordinateurs, mobilier) : **521 655€**
Reprise de subvention : **15 504€**
Subvention d'équipement : **1 531€**

RECETTES : 5 752 743€

Amortissement des immobilisations : **1 726 377€**
Subventions d'investissement : **1 156 103€**
Autre immobilisation financière : **188 399€**
FCTVA : **96 019€**
Divers : **835€**
Excédent reporté n-1 : **2 585 010€**

Résultat investissement : **-90 789€**

REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 2 064 071€

Charges générales : **1 480 634€**
Charges exceptionnelles : **213 873€**
Autres charges de gestion courante : **196 872€**
Charges de personnel : **124 716€**
Dotation aux amortissements : **47 724€**
Charges financières : **252€**

RECETTES : 2 286 172€

Vente de produits (REOM) : **1 945 806€**
Subvention d'exploitation : **315 160€**
Reprise de subvention : **17 838€**
Produits exceptionnels : **7 368€**

Résultat fonctionnement : **+ 222 101€**

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 821 592€

Immobilisation corporelles : **143 990€**
Immobilisation en cours : **83 581€**
Remboursements d'emprunts : **19 466€**
Reprise de subvention : **17 838€**
Report déficit n-1 : **556 717€**

RECETTES : 781 123€

Emprunt : **500 000€**
Affectation du résultat : **206 730€**
Amortissement des immobilisations : **47 724€**
FCTVA : **19 169€**
Subventions d'investissement : **7 500€**

Résultat investissement : **- 40 469€**

L'année 2019 a été marquée par 4 actions distinctes :

• **Bilan gaz à effet de serre** : Pornic agglo Pays de Retz comptabilise les gaz à effet de serre qu'elle émet directement (bâtiments, eau, livraison fournitures au sens large, déplacements des agents etc.). Sur l'année de référence 2017, c'est ainsi près de **2 000 tonnes de gaz équivalent Co2 qui ont été émises**, principalement dues à la consommation d'énergie. Ce diagnostic sera mis à jour tous les 3 ans.

• **Plan Climat Air Energie Territorial** : En 2019, Pornic agglo Pays de Retz, en collaboration avec le PETR du Pays de Retz a élaboré le document-cadre de sa politique énergétique et climatique : le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Il s'inscrit dans le projet territorial de développement durable et a pour finalité la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ses effets.

De janvier à mai, **6 ateliers ont été organisés avec les élus, associations, entreprises et citoyens** du territoire pour élaborer une stratégie et un plan d'actions pour les 6 années à venir. Le principal objectif stratégique est celui d'augmenter la production locale d'énergie renouvelable et de diminuer les consommations, pour que le territoire produise plus d'énergie qu'il n'en consomme à partir de 2043.

Cette stratégie et les **62 fiches actions** qui en découlent ont pu être réajustées grâce à une consultation publique et à ses 38 contributions. Le conseil communautaire a voté le PCAET en décembre 2019.

• **Semaines du Développement Durable 2019**. Ce rendez-vous annuel destiné au grand public s'est déroulé du 11 au 24 juin. Des animations ont été organisées par Pornic agglo Pays de Retz et ses partenaires : visites d'un éco-logement, visite d'un parc éolien et d'un parc photovoltaïque (105 participants). Afin de proposer un programme le plus complet possible, des activités grand public portées par d'autres acteurs locaux ont également été relayées : (Sorties nature, ateliers, expositions, projection de films...) (+ de 150 participants)

• **Conseil en Energie Partagé** : Le Syndicat d'Énergie de Loire Atlantique (SYDELA) propose les compétences d'un technicien spécialisé dans la maîtrise de l'énergie des bâtiments publics aux petites et moyennes communes qui souhaitent adhérer à ce service mutualisé. **Pornic agglo Pays de Retz soutient cette démarche en participant à hauteur de 50%** au financement de ces missions. En 2019, **6 communes ont profité de cet accompagnement** pour la rénovation énergétique de leur patrimoine et la production d'énergie renouvelable.



L' HABITAT, LE FONCIER ET L'AGRICULTURE

Habitat

Plusieurs actions ont rythmé l'année 2019 :

• **Adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH) :**

Après sa phase d'élaboration, le PLH a pu être adopté définitivement par le conseil communautaire suite à un avis favorable du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H). Il prend effet à partir de juin 2019 et s'articule autour de 4 grands axes, qui forment la colonne vertébrale de la politique habitat de l'agglomération pour les 6 prochaines années :

- Produire une offre nouvelle adaptée aux besoins et durable
- Permettre l'amélioration des logements existants
- Porter une attention particulière aux besoins de certains publics
- Organiser la mise en œuvre de la politique de l'habitat

Il fixe l'objectif de produire environ **640 nouveaux logements par an sur l'agglomération, dont 20% de logements sociaux** (les objectifs sont répartis et différenciés entre chaque commune).

• **Etude sur les besoins d'habitat des jeunes :**

L'agglomération a mené, en lien avec l'URHAJ des Pays de la Loire (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes), une étude sur les solutions de logements à destination des jeunes actifs en début de parcours professionnel. Cette étude a permis de valider la **création de 50 places en résidences jeunes actifs réparties sur les communes de Pornic et de Sainte-Pazanne**. Ces structures seront construites par le bailleur social Espace Domicile et gérées par l'association ADELIS. Une enveloppe globale de 750 000€ a été décidée par l'agglomération pour soutenir financièrement ces projets.

• **Bilan annuel du programme d'intérêt général *Bien Habiter en Pays de Retz* : 54 dossiers pour des travaux de rénovation énergétique et 21 dossiers de maintien à domicile** ont obtenu un accord de financement (soit plus de 100% de l'objectif annuel).

L'animateur du dispositif, Citémétrie, est intervenu lors des réunions publiques organisées dans le cadre du dispositif d'hébergement chez l'habitant.

• **Mise en place du comité de suivi gens du voyage :**

Afin de mettre en œuvre les préconisations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage,

un comité de suivi territorial a été mis en place. Ce comité regroupe l'ensemble des communes et fixera les orientations stratégiques permettant la création d'aires d'accueil. Ce comité pourra accueillir des partenaires extérieurs si nécessaire : État, Gendarmerie, CCAS, conseil départemental ou encore associations représentatives des gens du voyage.

• **Les garanties d'emprunts en faveur de la production de logements locatifs sociaux : 17 demandes de garanties d'emprunts** ont été validées par la communauté d'agglomération. Cela représente plus de **150 nouveaux locatifs sociaux et 35 locatifs sociaux réhabilités** (cela ne représente pas l'ensemble des logements sociaux produits sur l'agglomération).

Les prêts garantis représentent plus de 4,8 millions €.

• **Subvention à l'ADIL :** Une subvention de 7 000 € a été accordée à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). L'ADIL tient des permanences sur l'agglomération et apporte gratuitement des conseils juridiques et financiers dans le domaine du logement.

Dispositif d'hébergement chez l'habitant

En 2019, le dispositif d'hébergement temporaire des travailleurs saisonniers a été élargi à l'ensemble de territoire.

Une campagne de communication a été menée afin de mieux faire connaître le dispositif d'hébergement chez l'habitant sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Cette communication a porté sur l'animation de deux réunions publiques, la publication d'articles de presse et la réalisation de flyers et d'un motion design.

La réunion annuelle du réseau des propriétaires s'est tenue en octobre avec la présence d'une trentaine de propriétaires, de l'ADIL de Loire-Atlantique et d'Action Logement.

En 2019, le dispositif représente :

• **67 propriétaires font partie du dispositif** (dont 18 nouveaux en 2019)

• **93 solutions de logements**

• Environ **250 demandes de logements** (1 personne sur 6 est logée grâce au dispositif)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service SIG a connu une augmentation d'activité due aux nouvelles compétences de l'agglomération, notamment la prise de compétence des eaux pluviales et de défense incendie. Un nouvel agent a été recruté pour traiter spécifiquement la thématique des réseaux d'assainissement et développer une application dédiée.

L'année 2019 a été marquée par :

- La constitution de la **base de données des espaces verts**
- La mise en place d'**une convention d'échanges de données avec le SDISS44** dans le cadre de la compétence défense incendie
- La **mise à jour des données du service urbanisme sur le portail national Géoportail** en fonction de la révision des PLU des communes

• La préparation de l'intégration des données de Villeneuve-en-Retz pour le 1/01/2020.

Deux nouvelles applications ont vu le jour :

- **Géorando** pour l'actualisation et le suivi des équipements liés aux circuits de randonnée
- **Géo Aménagement** pour une meilleure connaissance des voiries et espaces verts de gestion communautaire

Egalement, le service SIG a conduit une enquête sur l'appropriation du logiciel GEO par les communes et agents : 50% déclarent utiliser GEO tous les jours et 61% des utilisateurs souhaitent une formation complémentaire. Une formation annuelle de remise à niveau a été organisée au sein des différentes communes pour répondre aux problématiques des agents.

LILA À LA DEMANDE

Ce service de transport proposé par la Région Pays de la Loire permet de faciliter les déplacements internes à Pornic aggro Pays de Retz et sur la Communauté de Communes Sud Estuaire, d'éviter l'enclavement de certains secteurs ruraux et de permettre à tous les publics l'accès aux services de proximité.

Le déficit de fonctionnement est supporté à hauteur de 50% par la Région Pays de la Loire et à 50% par les deux collectivités.

En 2019, le coût supporté par Pornic aggro Pays de Retz est de **52 782,83€** pour **3 622 trajets sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz** (-2% par rapport à 2018 qui totalisait 3 852 trajets).

Concernant la répartition des trajets :

-> Sont mentionnées les villes avec plus de 200 trajets

- Pornic : 1 043 trajets (contre 1 257 en 2018)
- Saint-Michel-Chef-Chef : 448 trajets (contre 336 en 2018)
- La Plaine-sur-Mer : 369 trajets (contre 292 en 2018)
- La Bernerie-en-Retz : 337 trajets (contre 327 en 2018)
- Chaumes-en-Retz (secteur Arthon-en-Retz) : 309 trajets (contre 423 en 2018)
- Les Moutiers-en-Retz : 238 trajets (contre 259 en 2018)
- Sainte-Pazanne : 206 trajets (contre 297 en 2018)

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'agglomération a repris la compétence Mobilités sur son territoire. Suite à plusieurs rencontres et conventions signées, la Région et Pornic aggro Pays de Retz collaborent étroitement à l'offre Mobilité sur le territoire y compris pour les transports scolaires.

Au total, 50 établissements primaires et 46 établissements secondaires sont desservis sur le territoire du Pays de Retz Atlantique.

CHIFFRES CLÉS

- 6 633 inscrits dont **3 870 enfants sur Pornic aggro Pays de Retz (contre 3 889 en 2018)**
- 105 véhicules pour 172 circuits pour 1 380 points allers-retours
- Coût moyen pour une semaine de transport : **50 000€**

L'URBANISME

Pornic agglomération Pays de Retz a dans ses statuts, en compétence obligatoire, l'instruction pour le compte des communes des Autorisations du Droit du Sol. L'équipe est composée de douze agents spécialisés en urbanisme réglementaire, dont huit instructeurs du droit des sols.

Depuis le 01/04/2018, **l'ensemble des dossiers est instruit de façon homogène pour les 14 communes, de l'agglomération.** Ainsi 2019 est la première année où Pornic agglomération Pays de Retz a instruit tous les dossiers des communes. Une analyse des évolutions des dossiers pourra être proposée pour l'année 2020.

En 2019, **8 474 dossiers ont été instruits par le service urbanisme** dont : 2 166 pour Pornic, 921 pour Saint-Michel-Chef-Chef, 908 pour La Plaine-sur-Mer, 776 pour Chaumes-en-Retz, 656 pour Sainte-Pazanne, 557 pour la Bernerie-en-Retz, 455 pour Port-Saint-Père, 425 pour Préfailles, 322 pour Saint-Hilaire-de-Chaléons, 320 pour Rouans, 282 pour Les Moutiers-en-Retz, 280 pour Chauvé, 262 pour Vue, 144 pour Cheix-en-Retz.

GENDARMERIE

Pornic agglomération Pays de Retz assure la prise en charge de l'hébergement des renforts de gendarmerie pendant la saison estivale. En 2019, les coûts d'hébergement pour juillet et août s'élevaient à **64 269,5€ soit une baisse de 9 378,5€** par rapport à 2018.

Après une année 2018 marquée par l'achèvement de la structuration du service et le cadrage des orientations de son action, l'année 2019 a été marquée par un développement renforcé de la programmation de l'agenda économique.

LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

La commercialisation des 26 zones d'activités est opérée soit en régie soit par le biais du concessionnaire LAD-SELA. 8 de ces zones disposent encore de quelques disponibilités foncières. La surface vendue pour 2019 s'élève quant à elle à **18 000 m²**.

A noter pour 2019 :

- **études d'aménagement pour l'extension** de la ZAC de la Princetière Sud, de Beauséjour, de Pont Béranger 3, de Duranceries et de l'Europe. Des réunions de concertation publique ont eu lieu sur certains de ces projets en août 2019 (Beauséjour / Pont Béranger 3)
- **études pour 4 extensions des zones d'activités** de la Musse à La Plaine-sur-Mer, Bel Air à Chauvé, Beau soleil Nord à Sainte-Pazanne et Mottay à Rouans.
- **étude de recherche de gisements fonciers économiques** en partenariat avec l'AURAN, pour optimiser la gestion du foncier disponible restant.

Aussi, des **comités de site ont été organisés pour réunir annuellement l'ensemble des dirigeants d'entreprises** implantés sur chaque zone d'activités. L'objectif est d'échanger sur leurs problématiques quotidiennes, de proposer la mise en place de solutions collectives, d'informer les dirigeants des événements à venir etc. **3 comités ont été organisés en 2019** sur :

- ZAC des Minées/Croix Marteau/Motay
- ZAC Berthaudières/Beausoleil Nord
- ZAC Pont Béranger 1 / 2

Enfin, il est à noter le début de la **construction du bâtiment du Work in Pornic-WIP** sur la zone de Val Saint Martin et la pose de la première pierre en juillet 2019 devant élus et acteurs locaux.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJET ET ENTREPRISES

Création et reprise d'entreprise

Pornic agglo Pays de Retz soutient la création-reprise d'entreprises par l'accompagnement personnalisé des porteurs de projets et le développement de partenariat avec les acteurs du secteur :

- **Boutique de gestion pour entreprendre** - subvention de l'agglo de 5 000€ et mise à disposition d'un local pour des permanences hebdomadaire 20 accueils diagnostics réalisés.
- **Compétences** - permanence territoriale bimensuelle.
- **ADIE** - subvention de l'agglo de 5 000€ et mise à disposition d'un local pour des permanences hebdomadaire 43 porteurs de projets accueillis, 14 entrepreneurs financés et 5 soutiens à la mobilité professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

- **181 porteurs de projets ont été accueillis** à l'échelle du service contre 129 en 2018
- **50 dossiers de demande de prêt d'honneur et 21 projets** présentés en comité d'agrément contre 34 dossiers et 22 projets en 2018
- **17 projets** ont reçu un avis favorable du comité d'agrément contre 19 en 2018
- **20 prêts accordés pour un montant total de 123 000€** contre 22 prêts accordés en 2018 pour 162 000€
- **70%** des projets financés sont parrainés

Développement et implantation

Le service Développement Economique a eu **119 contacts qualifiés en 2019** avec des entreprises déjà implantées sur le territoire. Ces contacts ont abouti à des prestations de conseils sur différentes thématiques :

- Recherche d'aides financières
- Information sur les locaux disponibles
- Recherche foncière
- Mise en relation
- Développement de nouveaux projets : mise en relation, étude de marché, réglementation, etc.

Cessions de terrain sur les zones d'activités communautaires

En 2019, 10 lots ont été vendus soit 17 840m²

ZAC	Gestion	N°Lots	Surface
Les Minées	Régie	2	2 238
Gateburière	Régie	3	3 135
Bel Air	Régie	1	5 125
Pont Béranger	Régie	1	922
Beau Soleil	Régie	1	78
Europe	Concession	1	3 338
Butai	Concession	1	3 004

LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE

Pornic aggro Pays de Retz est compétente en matière de soutien technique aux communes (études urbaines, montage d'opérations et commercialisation, recherche de subvention...). En 2019, l'agglomération a mis en place un nouveau dispositif "**Étude de développement commercial sur les communes de Pornic aggro Pays de Retz**".

Ce dispositif vise à soutenir les communes dans la définition de leur stratégie commerciale ou dans l'élaboration d'étude de faisabilité commerciale.

Ainsi, 4 communes ont sollicité officiellement l'agglomération pour cet accompagnement :

- **Chauvé**, pour la création de deux locaux commerciaux sur la place de l'Eglise
- **Pornic**, pour la restructuration commerciale de la Ville-Haute
- **Préfailles**, pour le projet de réaménagement du centre-bourg et la stratégie commerciale de la Pointe St Gildas
- **Vue**, pour une étude de développement commercial sur le centre-bourg

LE NUMÉRIQUE ET LA FIBRE OPTIQUE

Poursuite du déploiement de la fibre optique

Par délibération du 5 juillet 2018, le Bureau Communautaire a approuvé une convention avec le Conseil départemental et Loire Atlantique Numérique pour le déploiement du très haut débit sur Pornic aggro Pays de Retz (phase 1).

Dans cette convention, figure en tranche ferme (portage direct par le Département) le déploiement en première phase (2017 -2021) de la fibre optique sur différents secteurs du territoire dont sept zones d'activités économiques : Beausoleil à Sainte-Pazanne; Pornic Ouest, L'Europe, Val Saint-Martin à Pornic ; Le Butai à Chaumes-en-Retz, Les Berthaudières à Sainte-Pazanne, Mottay à Rouans.

Pornic aggro Pays de Retz a décidé, pour un montant de **290 000€** sur l'année 2019, en complément des zones prioritaires définies par le Conseil départemental

de Loire-Atlantique et Loire Atlantique Numérique, de co-financer le déploiement complémentaire de la fibre sur les zones d'activités économiques stratégiques suivantes : Le Pont Béranger I-II-III à Saint-Hilaire de Chaléons, l'ensemble Blavetièrre / Chaussée-Chaudron / Les Gentelleries à Pornic, la Princetièrre à Saint-Michel Chef-Chef.

Actions de formation des jeunes au numérique

Pornic aggro Pays de Retz poursuit son travail de sensibilisation des jeunes au numérique à travers deux actions phares :

- **Sensibiliser au codage numérique en partenariat avec la cellule mécénat d'IBM**. Au total, 8 écoles soit 12 classes ont participé à cette 2ème édition (2018/2019) pour 5 écoles et 8 classes sur la 1ère édition (2017-2018).

• **Accompagner la formation** : lors de la rentrée scolaire 2018 et pour la 1ère promotion d'étudiants (sept 2018 – juin 2020), le BTS Services Informatiques aux Organisations, option solutions infrastructure, systèmes et réseaux au Lycée du Pays de Retz à Pornic, a accueilli 12 étudiants.

En 2019, se sont **10 étudiants qui ont pu poursuivre la formation avec 7 embauches à la clé et 3 poursuites d'études**. L'apprentissage a été réalisé dans l'entreprise Alphalink, spécialiste du numérique et dispensé par le GRETA.

LA RANDONNÉE

La randonnée

Compétente en matière de gestion et de développement des circuits de randonnée, Pornic agglomération Pays de Retz a poursuivi son travail sur le maintien de la qualité de l'offre en renouvelant une partie du balisage et de la signalétique des chemins.

A noter pour 2019 :

- **Préparation de deux circuits accessibles à tous** à la Pointe Saint-Gildas à Préfailles et autour du plan d'eau de la Bernerie.
- **Une étude de faisabilité** et de mise en œuvre d'un circuit de découverte du marais de Haute-Perche a été lancée en fin d'année.

Les partenariats de développement touristique

L'agglomération a poursuivi son partenariat pour la structuration de la **destination Bretagne Loire Océan**, qui a pour but la construction d'une offre d'itinérance le long du littoral et des cours d'eau pour mettre en lumière les savoir-faire locaux. L'année 2019 a permis le diagnostic précis de l'offre existante et des potentialités. Montant de la participation de l'agglomération en 2019 : **9 000€**.

L'agglomération a également poursuivi sa participation aux actions de mise en tourisme du **Lac de Grand lieu**. Montant de la participation en 2019 : **6 210€**.

L'ANIMATION ECONOMIQUE

Pornic agglomération Pays de Retz est en charge de l'animation économique du territoire qui se caractérise par l'organisation de plusieurs événements sur l'année avec des partenaires.

Les conventions partenariales

Le partenariat avec les deux chambres consulaires s'est poursuivi en 2019, avec la mise en place d'animations collectives et d'accompagnement individuel :

- **La CCI Nantes St-Nazaire** : réunion d'information sur l'accessibilité (10 commerçants, présents), formation sur l'utilisation des réseaux sociaux pour booster ses ventes (Instagram et Facebook) (5 participants)
- **La Chambre de métiers et de l'artisanat** : réunion d'information sur l'usage du numérique pour améliorer la performance des entreprises (20 entreprises), CAPEA Numérique au total, 8 entreprises ont fait la formation complète
- **Une formation**, sur deux jours sur **l'hygiène et la sécurité au travail** (14 participants)

L'agenda

- Près d'une trentaine d'événements organisés
- Participation à la **2ème édition du Printemps de l'Innovation** organisé par l'agence régionale Solutions&Co du 20 mai au 17 juin 2019 : organisation de 3 ateliers et 4 visites d'entreprises. Près de 70 participants.
- Participation au **Forum Création et Reprise d'entreprises organisé le 17 septembre par le Conseil de Développement** : animation d'un stand Dév Eco,
- Participation au salon **France Attractive à Paris**, le 1 et 2 octobre 2019
- Participation au **Salon des Entrepreneurs à Nantes**, le 20 et 21 novembre 2019

LE TOURISME

L'Office de Tourisme Intercommunal de Pornic (OTI) a été créé en 2016 avec le statut EPIC* et possède 1 bureau principal à Pornic et 5 bureaux d'information touristique (BIT) à La Bernerie-en-Retz, La-Plaine-sur-Mer, Les Moutiers-en-Retz, Préfailles et Saint-Michel-Chef-Chef.

21 personnes composent l'équipe à temps plein, équipe renforcée de 6 saisonniers pendant la période estivale pour assurer l'accueil et l'information, les visites guidées, la promotion et la commercialisation des offres touristiques.

Une augmentation des touristes est à constater en 2019 : les bureaux ont reçu **76 400 personnes au comptoir** (+13% par rapport à 2018), **14 100 au téléphone** (+6%) et **2 590 courriers ont été envoyés** (+3,6%). La clientèle étrangère est elle aussi en augmentation : **4 110 étrangers** se sont présentés aux comptoirs pour des informations, soit + 9,4% (**3 760 en 2018**).

A noter que **la majorité (52%) de la fréquentation a lieu à l'OTI de Pornic** puis à la Bernerie-en-Retz (17%) et Saint-Michel-Chef-Chef (14%).

Les touristes sur le territoire de Pornic agglomération Pays de Retz sont tout d'abord en grande majorité français et des Pays de la Loire (52,5%) puis d'Île de France (14%).

Les demandes d'information concernent :

- **55% la vie pratique** (communes, plans, transports)
- **21% agendas et sorties**
- **17% les loisirs, activités sportives, visites & patrimoine.** A noter que la randonnée représente 43% de ces demandes spécifiques (+2% par rapport à 2018).
- **7% pour les hébergements**

L'accélération du numérique

En 2018, nous notons une augmentation des visites sur les réseaux sociaux, preuve de la pertinence de ces canaux de communication et d'information :

- **+3% de followers sur Facebook : 37 500 fans en 2019** (36 300 en 2018)
- **+77% d'abonnés sur Instagram : 6 020 abonnés en 2019** (3 410 en 2018)

• **26 370 connexions enregistrées pour le Wifi dans les 6 bureaux, soit -2%**. A noter que les connexions baissent fortement dans la commune de la Plaine-sur-Mer (-42%) et augmentent à la Bernerie-en-Retz (+31%).

Nouveauté 2019 : le lancement de l'application mobile Imagina. Celle-ci permet d'améliorer l'expérience visiteurs dans un lieu donné grâce au bluetooth : plan interactif, lieux de visites, patrimoine naturel et historique...

En 2019, **9 balises ont été installées sur les 6 communes du littoral.** 9 autres balises seront installées sur l'année 2020 sur les autres communes de Destination Pornic.

CHIFFRES CLÉS

- Concernant la taxe de séjour : **1 059 440€ pour 2019 (+21,6%)** dont 39 315€ pour l'ex Coeur Pays de Retz, 972 055€ pour l'ex Communauté de Communes de Pornic et 124 400€ de déclaration Airbnb de janvier à octobre 2019
- Concernant les nuitées : **1 441 199 nuitées en 2019 soit +13,5%** dont 174 099 nuitées via Airbnb (+312%).

*Etablissement Public d'Intérêt Communautaire

L'AMPHITHÉÂTRE THOMAS NARCEJAC

L'Amphithéâtre est une salle de spectacles pluridisciplinaire qui s'épanouit chaque année, avec maintenant plus de 20 000 spectateurs sur une centaine de représentations par an.

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, la construction de l'offre culturelle avec les partenaires est essentielle. Les liens établis avec Le Grand T, théâtre de Loire-Atlantique, Musique & Danse 44, la Cie du Café-Théâtre de Nantes, l'Association Rock'n Dal à Chauvé, le Collectif Spectacles en Retz de St-Hilaire-de-Chaléons, les autres salles de spectacles du territoire et la délégation du Pays de Retz du Département, permettent d'innover et de grandir ensemble.

L'acquisition d'un nouveau système de diffusion du son haut de gamme, ainsi que le passage en billetterie numérique, ont apportés la modernité nécessaire à l'évolution de ce secteur d'activité.

L'Amphithéâtre est un lieu de rencontre et d'échange où le vivre ensemble prend tout son sens. **La collectivité occupe le théâtre à 42,48%** (contre 49% en 2018), **les associations à 37,51%** (contre 30% en 2018) et **les scolaires à 20,01%** (contre 21% en 2018)..

L'utilisation du théâtre a été dédiée pour **78,64% aux spectacles** (contre 74% en 2018), **pour 4,42% aux conférences** (contre 5% en 2018) et **pour 16,94% aux aménagements techniques, à la maintenance du lieu et aux mises aux normes obligatoires** (contre 21% en 2018).

Ma P'tite Saison, pour le Jeune Public, initiée par le réseau des programmateurs du Pays de Retz, a trouvé sa place sur le territoire et est maintenant attendu par les familles à chaque rentrée culturelle. La *Saison Solidaire* a permis à des personnes éloignées de la culture d'assister gratuitement à de nombreux spectacles, et cette expérimentation sur le Pays de Retz est maintenant en train de se développer sur d'autres zones du département.

En 2019, l'équipe de l'Amphithéâtre a eu le plaisir d'accueillir pour sa 1ère édition, les JMF (ex Jeunesse Musicales de France) pour 4 représentations du spectacle *Sur la nappe* de Marion Rouxin à destination des maternelles et primaires du territoire.

En octobre, le théâtre a également reçu pour la première fois, les Masters Classes du Festival Pornic Classic. Un projet qui sera reconduit en 2020.

Et enfin, l'Amphithéâtre a aussi permis d'accueillir sur un mois, la **résidence de la compagnie Aphrodisiac** pour la création de son spectacle *Cendrillon balance tout* qui poursuit maintenant sa route à la capitale...

RECETTES : 22 733€

Produits des services : **17 571€**
 Revenu location amphithéâtre : **4 830€**
 Produits exceptionnels : **332€**

DÉPENSES : 241 956€

Charges générales : **106 297€**
 Charge de personnel : **112 354€**
 Charges financières : **23 305€**

Total : - 219 223€

INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt : **50 000€**
 Achat matériel (pupitre de commande lumière, micro etc) : **90 448€**

CHIFFRES CLÉS

- **8 spectacles** d'octobre 2018 à mai 2019
- **Coût de la programmation : 30 000€ (coût identique à 2018)**
- **Coût de la communication : 13 000€** contre 15 000€ en 2018, soit -13%
- **Taux de fréquentation : 84,4%** contre 76% en 2018, **soit une augmentation de +11%**
- **Recettes billetterie : 13 684€** contre 11 178€ en 2018 **soit une augmentation de +1,22%**

LE SÉMAPHORE DE LA POINTE SAINT-GILDAS

Le Sémaphore de la Pointe Saint-Gildas est riche d'un patrimoine historique maritime et militaire. Cet espace dispose de plusieurs salles permettant des expositions permanente et temporaires.

L'année 2019 a été marquée par **une augmentation de la fréquentation (+17,3%)**. A noter que cette augmentation est dûe presque à part égale des entrées payantes (+ 886 entrées) et gratuites (897 entrées).

Des groupes toujours présents

En 2019, **53 groupes ont été reçus pour un total de 2 006 personnes**, contre 60 groupes pour 1 730 visiteurs en 2018, soit **+16% de visiteurs**. Il est à noter qu'au fil des années les groupes représentent une part non négligeable des visites au Sémaphore.

Des conférences plébiscitées par le public

Chaque été, des conférences sont organisées, en lien avec les expositions temporaires. Cette année :

- La Réserve Naturelle Régionale de la pointe Saint-Gildas par Guillaume Cochard a accueilli 31 spectateurs
- Les écluses à poissons par Jean-Louis Verisson ont passionné 24 spectateurs
- Succès mitigé pour la conférence sur les pêcheries de la côte de Jade par Michel Baconnais avec 10 spectateurs.

A noter également que les Journées du Patrimoine ont attiré 754 visiteurs sur le weekend du 21 et 22 septembre.

Communiquer pour être visible

Afin d'installer le Sémaphore comme un lieu de visite incontournable, une stratégie de communication a été mise en place depuis 2016 et suit son cours :

- Parutions régulières dans les journaux locaux : Ouest-France, Le Courrier du Pays de Retz, Presse Océan
- Parution dans le guide Cezam / Guide du Routard / l'OTI de Pornic / UV
- Campagne de communication et distribution de flyers (hôtels, campings) en saison
- Kit voyageur édité à 50 000 exemplaires

Deux projets tuteurés en 2018/2019

- Projet tuteuré avec 4 étudiantes en *master valorisation des nouveaux patrimoines* : restitution d'un document avec des préconisations
- Projet tuteuré avec 5 étudiant.e.s de l'Ecole Centrale de Nantes :
 - La lentille Fresnel : explication et fonctionnement
 - Médiation : 4 films d'animation court

RECETTES : 26 102€

Entrée billetterie : **20 147€**
 Vente à la boutique : **5 363€**
 Produits exceptionnels : **592€**

DÉPENSES : 95 208€

Charges générales : **39 431€**
 Charge de personnel : **54 105€**
 Charges financières : **1 672€**

Total : - 69 106€

INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt : **19 352€**
 Achat matériel : **4 101€**
 Recette d'investissement par la Région (travaux rénovation) : **50 450€**

CHIFFRES CLÉS

- **2 expositions temporaires** : *La Réserve Naturelle Régionale* 30 mars au 23 juin avec 1 654 visiteurs et *Les écluses à poissons* 1^{er} juillet au 3 novembre avec 3 813 visiteurs
- **3 conférences nocturnes** : mai à août
- **Taux de fréquentation : +17,3%** : 12 079 entrées en 2019 contre 10 296 entrées en 2018
- **Recettes en augmentation de +20,2%** soit 24 198,20€ en 2019 contre 20 137,30€ en 2018

L'AQUACENTRE PORNIC

L'Aquacentre, géré en régie, continue son développement et la diversification de son offre.

La partie public représente plus de 58% des entrées contre 57% en 2018. Les activités encadrées représentent, elles, 28% des prestations payantes (aquabike, aquagym, cours particuliers).

Un lien avec les scolaires maintenu

L'année scolaire 2019/2020 a été perturbée par la Covid19 avec la fermeture de la piscine à partir du 13 mars 2020 et l'arrêt des cours aux scolaires à partir de cette même date. Un comparatif avec l'année scolaire 2018/2019 ne peut être réalisé.

Au total, 1270 élèves du CP au CM2, 625 collégiens et environ 350 lycéens ont pu venir à l'Aquacentre dans le cadre des cours d'Education Physique et Sportive sur la période scolaire 2019/2020. Les maternelles et certaines classes du primaire n'ont pu bénéficier de cours de natation du à la Covid19.

A titre indicatif, le prix moyen d'une entrée publique s'élève à 6,04€ alors que le coût de revient d'une entrée pour la collectivité s'élève à 10,72€, soit **un reste à charge financé par la fiscalité à hauteur de 4,68€** (contre un reste à charge de 4,74€ en 2018)

Des semaines découvertes plébiscitées

Organisées sur une ou plusieurs semaines, les semaines découvertes permettent d'attirer de nouveaux usagers à l'Aquacentre ou de les fidéliser. Concernant l'offre -20% sur les cartes d'abonnement :

- **Semaine aquagym : +4%**
- **Semaine aquabike : -6%**
- **Semaine détente : +71%**

CHIFFRES CLÉS

- **+3,7% de fréquentation** : 106 172 entrées en 2019 contre 102 389 en 2018. Avec une **hausse significative en été : +11%**
- **-7,7% de vente** pour l'aquagym et l'aquabike à la carte. A noter qu'une carte comporte désormais 15 séances au lieu de 10.
- Hausse sur l'ensemble des activités proposées par l'Aquacentre, notamment **la location d'aquabike +62%, les cours d'Aquagym +5% et l'espace détente +9%**

RECETTES : 415 810€

Produits des services : **372 111€**
 Dotations, subventions
 et participations : **37 687€**
 Atténuation de charges : **5 454€**
 Produits exceptionnels : **558€**

DÉPENSES : 1 201 188€

Charges générales : **483 481€**
 Charge de personnel : **602 417€**
 Charge financière : **112 163€**
 Charge exceptionnelle : **3 127€**

Total : - 785 378€

INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt : **207 690€**
 Achat matériel (dont logiciel) : **29 225€**
 Travaux : **17 477€**



L'AQUARETZ SAINTE PAZANNE

L'Aquaretz se situe à Sainte-Pazanne. Cet établissement sportif fait l'objet d'un contrat de délégation de service public (DSP) entre la société Vert Marine et Pornic aggro Pays de Retz. La DPS a été renouvelée pour une durée de 5 ans en juin 2019.

En 2019, **l'Aquaretz a été ouvert 357 jours** et a nécessité, pour l'arrêt technique obligatoire, une fermeture de 7 jours (du 26/08/19 au 01/09/2019 inclus). En dehors de l'arrêt technique, la piscine a également fermé ses portes le jour de Noël et au Nouvel An.

Au niveau des scolaires, 20 écoles, 2 collèges et 1 IME ont pu profiter de cours de natation dans le cadre des cours d'Éducation Physique et Sportive. Une baisse de **-10%** est à noter du côté des scolaires.

Un succès confirmé pour l'espace détente

Cet espace comprend un hamman, un spa, une tisanderie et l'accès à la salle cardio qui compte 11 machines (tapis de course, vélos, rameurs etc.)

L'année 2019 a confirmé l'intérêt des usagers pour l'espace détente : malgré une baisse de la fréquentation (-23%), **les recettes connaissent une augmentation de +39%**.

RECETTES : 2 278€

Redevance d'occupation : **2 278€**

DÉPENSES : 513 025€

Autres charges de gestion : **339 985€**

Charges générales : **104 638€**

Charges financières : **68 402€**

Tota1 : -510 747€

INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt : **69 960€**

Frais d'étude : **4 680€**

Fidéliser la clientèle

Comme chaque établissement, un des objectifs de Vert Marine est de fidéliser la clientèle. Pour cela, elle organise plusieurs événements et promotions :

- **Évènements** : anniversaire de l'Aquaretz, journée prévention de la noyade, chausse aux œufs, les 6 ans de l'Aquaretz, animations de Noël
- **Promotions** : 10=12 entrées, journées découvertes, 50% sur la carte famille, 1 entrée détente offerte pour l'achat d'une entrée piscine, black friday, quinzaine spa

CHIFFRES CLÉS

- **-9,2% de fréquentation** : 120 376 entrées en 2019 contre 132 683 en 2018.

- **La vente de PASS sur l'année 2019 est stable**, on note cependant une belle progression du **PASS Aquatic avec +10% de vente**.

- **-23% de fréquentation de l'espace détente et cardio** : 17 020 entrées en 2019 contre 22 132 entrées en 2018

Ces baisses de fréquentation peuvent s'expliquer en partie par le fait que l'Aquaretz ait fait moins d'offres commerciales car en attente du renouvellement de la DSP.



LA VOILE SCOLAIRE

Initié par la Communauté de Communes de Pornic, à la rentrée scolaire 2007-2008, la communauté d'agglomération continue de prendre en charge l'organisation et le coût des séances de voile scolaire à destination des élèves de CM1 et CM2 des écoles du territoire.

Les enfants réalisent 8 séances d'une demi-journée : **6 ou 7 séances de voile** et **1 ou 2 séances de char à voile** sur la période de septembre à décembre et de mars à juin.

Pour rappel, en 2018, le dispositif avait été élargi en proposant l'activité à l'ensemble des écoles du territoire (suite à la fusion avec la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz). Les 32 écoles du territoire de Pornic agglo Pays de Retz participent désormais à la voile scolaire.

Fait marquant

En 2019, un partenariat a été conclu avec l'association *Cap sur l'olympisme* en vue de soutenir l'équipage de Lucas Rual et Emile Amoros, licencié du Club Nautique de Pornic, en course pour la sélection aux

prochains Jeux Olympiques de Tokyo. Afin de diffuser les valeurs sportives auprès des jeunes du territoire, notamment les élèves des écoles élémentaires, Emile Amoros a rencontré 2 écoles afin de contribuer au montage de leur projet autour de la voile scolaire, et plus largement du nautisme.

Une première rencontre a eu lieu avec les élèves le 24 septembre 2019. Au cours de cette visite, il a été prévu le suivi de l'équipage dans sa préparation aux jeux Olympiques et diverses compétitions (tracker, échanges internet, résultats des courses, etc.). Emile Amoros rendra visite aux élèves lors d'une séance de voile au printemps 2020.

CHIFFRES CLÉS

- **1 600 élèves inscrits** 2019/2020
- **120.80€/ enfant** pour l'année scolaire pris en charge par Pornic agglo Pays de Retz
- **35 000€ de transports** pris en charge par la collectivité

L'ÉVEIL MUSICAL

La collectivité subventionne des cours d'éveil musical à destination des enfants âgés de 5-7 ans avec pour objectif qu'ils poursuivent la musique.

Le partenariat financier établi avec les 7 écoles de musique du territoire de Pornic agglo Pays de Retz a été maintenu pour cette nouvelle année scolaire.

Le coût d'inscription annuel continue d'être encadré et fixé chaque année par la Communauté d'Agglomération afin de proposer un tarif accessible et unifié sur l'ensemble du territoire soit 78€/an

Pornic agglo Pays de Retz participe de deux façons au développement de l'éveil musical :

- Pour les écoles associatives, la collectivité verse directement aux écoles **80€/élève/an**
- Pour les écoles municipales, la collectivité prend en charge les frais de personnel liés à l'éveil musical contre l'encaissement des recettes des inscriptions

Les temps forts 2019

- Participation des élèves à des auditions et représentations des diverses classes des écoles de musique
- Représentations intimistes devant les parents des élèves pour Noël et en fin d'année scolaire
- Présentations d'instruments pour permettre aux élèves de faire leur choix pour leur future pratique instrumentale

CHIFFRES CLÉS

- **Tarif : 78€/ an soit 26€/ trimestre** à la charge des parents
- **104 élèves inscrits** pour 2019/2020 contre 126 en 2018/2019 soit - **17%**

L'année 2019 se caractérise par la consolidation de l'organisation du pôle Eau pour mener à bien les compétences qui lui sont dévolues depuis la création de Pornic agglomération Pays de Retz au 1er janvier 2017. Elle a également été marquée par les nouvelles compétences transférées au 1er janvier 2019 et celles qui lui seront confiées au 1er janvier 2020.

Nouvelles compétences 2019/2020

La compétence **Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)** est exercée depuis 1er janvier 2019. Ainsi, l'entretien, le contrôle, le remplacement ou la création des points d'eau incendie (1 600 poteaux, une cinquantaine de réserves) de l'agglomération sont assumés par le pôle Eau : douze poteaux ont été remplacés, déplacés ou créés cette année.

Pour anticiper la prise de compétence **Eaux Pluviales urbaines** à compter du 1er janvier 2020, un schéma directeur a été réalisé afin de définir les contours juridiques d'exercice de cette compétence, l'état du patrimoine existant et les scénarii d'organisation à

mettre en place. L'équipe a été renforcée en fin d'année avec l'embauche d'un technicien eaux pluviales et défense incendie. Il est notamment chargé de la mise en œuvre opérationnelle de la compétence eaux pluviales urbaines à compter du 1er janvier 2020.

Suite à la dissolution de l'Entente Interdépartementale de Démoustication (fin 2019), regroupant les départements de Gironde, Charente Maritime, Vendée, Loire-Atlantique et Morbihan, qui intervenait pour la démoustication de confort, et au choix du département de Loire-Atlantique de ne pas reprendre les actions de l'EID, les élus communautaires ont décidé de prendre la compétence **Démoustication de confort** afin de poursuivre les actions engagées sur les communes de La Plaine-sur-Mer, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers-en-Retz et Villeneuve-en-Retz.

L'année 2019 aura été consacrée à définir l'organisation de cette compétence qui sera externalisée par convention à POLLENIZ, avec une participation à hauteur de 50% du département.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif poursuit l'exercice de ses missions obligatoires, à savoir :

- Contrôle des installations neuves
- Contrôle dans le cadre des ventes immobilières
- Contrôle de bon fonctionnement des installations

Ces contrôles permettent, suite à la reconnaissance de l'assainissement non collectif comme moyen à part entière de traitement des effluents domestiques, de s'assurer de la bonne réalisation des installations pour la préservation du milieu naturel.

En 2019 : **1 359 contrôles** ont été réalisés, contre 1 042 contrôles en 2017, soit **+30%**.

Sur un total de 6 936 installations, **57% sont conformes (3 937)** et **43% non conformes (2 999)**.

L'année 2019 a été marquée par :

- La décision des élus communautaires de mettre en place **une aide financière à la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif**, démarche initiée sur l'année 2017 et arrêtée en 2018 suite au désengagement financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- La mise en place d'un **module métier spécifique à l'assainissement non collectif** (acquis en 2018) rattaché au Système d'Information Géographique communautaire, ce qui permettra à moyen terme de disposer d'une base de données complète et évolutive pour le service

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 162 308€

Charges générales : **112 753€**
Charges de personnel : **49 112€**
Charges exceptionnelles : **443€**

RECETTES : 189 598€

Redevance : **160 015€**
Subvention : **2 100€**
Excédent n-1 : **27 483€**

Résultat fonctionnement : +27 290€

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'année 2019 a été consacrée à :

- La réalisation des **Schémas Directeurs d'Assainissement**, qui consistent à diagnostiquer l'état et le fonctionnement des installations existantes (réseau et station d'épuration), à évaluer les besoins futurs à 10 ans et à proposer un programme d'actions permettant de résorber les dysfonctionnements actuels (notamment par la réduction des eaux parasites) et d'accompagner l'urbanisation des communes de Cheix-en-Retz, Chaumes-en-Retz, Port-Saint-Père, Rouans, Sainte-Pazanne, Saint-Hilaire-de-Chaléons et Vue, par la création de nouveaux réseaux ou stations d'épuration.
- La **révision du zonage d'assainissement de la commune de Sainte-Pazanne** (révision PLU)
- La **réalisation des travaux de desserte en assainissement collectif** de différents secteurs, pour un montant de 2,3 millions d'euros hors taxes :
 - La Guichardière à La Plaine-sur-Mer pour environ 110 habitations
 - La Petite Aurière à Chauvé pour environ 5 habitations

- Le secteur du Pont du Clion, de la Hourserie, de la Lacière et des Charreaux sur la commune de Pornic pour environ 115 habitations – *Travaux non achevés à la fin 2019*
- **La réalisation de travaux d'extension, de fiabilisation et de rénovation des réseaux ci-dessous**, pour un montant de 2 millions d'euros hors taxes :
 - Des réhabilitations de réseaux et de tabourets de branchements sur les communes de Chaumes en Retz, des Moutiers en Retz, La Bernerie en Retz, Pornic
 - Des renforcements ou fiabilisation de postes de refoulement sur Saint-Michel-Chef-Chef, la Plaine sur Mer et Préfailles
- A la mise en place d'**outils de gestion du service** dont l'émission des avis sur les demandes d'urbanisme transmises par les communes : 1 609 avis en 2019 ont été rendus (contre 1281 en 2017), dont 831 concernent des habitations neuves : 696 situées en zones d'assainissement collectif et 135 situées en zone d'assainissement non collectif.

FUNCTIONNEMENT

DÉPENSES : 7 002 339€

Charges générales : **3 193 590€**
 Dotation aux amortissements : **2 916 658€**
 Charges financières : **513 016€**
 Charges de personnel : **376 575€**
 Charges exceptionnelles : **2 500€**

RECETTES : 9 624 058€

Redevance d'assainissement : **8 461 480€**
 Reprise de subvention : **1 104 068€**
 Produits exceptionnels : **4 799€**
 Autres charges de gestion courante : **9 961€**
 Subvention : **34 660€**
 Excédent reporté n-1 : **9 090€**

Résultat fonctionnement : + 2 621 719 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 9 632 651€

Immobilisation en cours : **7 252 577€**
 Remboursements d'emprunts : **1 269 197€**
 Reprise de subvention : **1 104 068€**
 Immobilisation corporelles (terrain, ordinateurs, logiciels, mobilier) : **6 809€**

RECETTES : 9 864 558€

Dotation en amortissement : **2 916 658€**
 Subvention d'investissement : **2 800 957€**
 Excédents de fonctionnement : **1 901 871€**
 Emprunt et dette : **564 970€**
 Immobilisation en cours : **92 710€**
 Excédents d'investissement (n-1) : **1 587 392€**

Résultat d'investissement : +231 907€

MUTUALISATION

La mutualisation des moyens avec la commune de Pornic, afin d'assurer le suivi de la qualité des eaux de baignade et le maintien de la certification du système de suivi a été renouvelée pour 3 ans en juin 2018, ainsi que l'élaboration du dossier pavillon bleu.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

L'année 2019 aura été consacrée à la poursuite des actions et des travaux déjà engagés ou amorcés en 2018.

Concernant la gestion des milieux aquatiques :

- **Approbation du nouveau règlement d'eau du canal de Haute Perche** par arrêté préfectoral en date du 20 février 2019
- **Mise en œuvre des travaux de restauration sur 3,4 km de cours d'eau** (ruisseau du Pin et ses affluents à Chauvé et ruisseau du Pas Moreau à Chaumes en Retz), pour un montant de 182 000 €HT,
- **Curage de 4,1 km d'étier sur le marais du Pin et restauration de 2,1 km de berge** (arrêt de chantier au 31/11 pour cause d'intempéries), pour un montant de 247 000 €HT,
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes :
 - **La jussie** : travaux d'arrachage manuel et mécanique sur les étiers du Pin et du Canal de Haute Perche avec valorisation agronomique des végétaux extraits via la mise en œuvre d'une filière de compostage, pour un montant de 60 000 €HT,
 - **Le baccharis** : diagnostic approfondi relatif à l'implantation de cette espèce envahissante sur la partie aval du canal de Haute Perche, afin de définir un programme de gestion à partir de 2020, pour un montant de 5 000 €HT,
 - **Le ragondin** : établissement d'une convention avec POLLENIZ pour l'organisation de la lutte collective comprenant la remobilisation des piégeurs volontaires, leur formation ainsi que l'attribution d'une prime à la capture, notamment dans le cadre de la réalisation d'une campagne de lutte intensive sur le bassin versant de la Blanche (785 captures), pour un montant de 50 000 €HT

Concernant la prévention des inondations :

- Mise en œuvre sur la commune des Moutiers-en-Retz de près de **200 diagnostics de vulnérabilité individuels pour les habitations concernées par la submersion marine Xynthia** +20 cm au Plan de Prévention des Risques Littoraux de la Baie de Bourgneuf Nord qui oblige les particuliers à réaliser des travaux d'ici 2021, pour un montant de 123 000 €HT,
- **Accueil de l'exposition itinérante sur les risques littoraux dans la baie de Bourgneuf** sur Pornic, la Bernerie-en-Retz et les Moutiers-en-Retz,
- **Travaux de remplacement de l'épi n°43**, aux Moutiers-en-Retz, situé entre le passage du Lancastria et le domaine de Lyarne - 43 500 €HT,
- **Lancement d'une étude hydro-écologique pour définir un programme d'actions sur quatre fleuves côtiers** (le Calais à Saint Michel Chef Chef, la Tabardière à La Plaine sur Mer, le Port Royal à la Bernerie et le Pontreau aux Moutiers, l'écoulement du Port Meleu à Préfailles) afin de restaurer ces cours d'eau, participer à l'amélioration de la qualité de l'eau et résorber les problèmes d'inondation pour un montant de 111 000 €HT

Concernant la gestion du trait de côte :

- **Travaux de sécurisation des falaises** par purges manuelles à Monval, la Birochère et les Sablons (Pornic), pour un montant de 15 000 €HT,
- **Travaux de réfection d'un mur de soutènement** du chemin côtier à Pornic, Ste Marie, pour un montant de 7 700 €HT.

PÔLE EAU

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 608 504€

Charges générales : **330 182€**
Autres charges de gestion : **128 192€**
Charges de personnel : **105 016€**
Charge exceptionnelle : **40 000€**
Atténuation de produits : **5 114€**

RECETTES : 1 267 577€

Impôt et taxe : **1 181 100€**
Dotations et participations : **86 447€**

Résultat fonctionnement : **+659 073€**

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 3 348 390€

Subvention (régularisation) : **868 374€**
Immobilisations en cours : **753 452€**
Immobilisation corporelle : **25 955€**
Report déficit n-1 : **1 700 609€**

RECETTES : 3 431 066€

Subvention d'investissement : **2 042 289€**
Emprunt et dette : **500 000€**
Dotations et participations : **76 054€**
Opération pour le compte d'un tiers : **4 217€**
Excédent de fonctionnement : **808 506€**

Résultat d'investissement : **+82 676€**

POLITIQUE DE L'EAU

Cinq dossiers ont rythmé l'année 2019 :

- **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Marais Breton et de la Baie Bourgneuf**, dont la structure porteuse, l'Association pour le Développement du Bassin versant de la Baie de Bourgneuf (ADBVB) fondée en 1990, a été transformée en Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB), créé le 1er avril 2019 par arrêté inter préfectoral de Loire-Atlantique et de Vendée. Pornic aggro Pays de Retz participe aux comités de pilotage sur les différents thématiques (assainissement non collectif, profil de vulnérabilité conchylicole) en apportant son expertise et les données spécifique à son territoire
- **Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire Loire**, à travers la participation aux commissions thématiques et géographique mises en place pour sa révision dont l'issue est programmée fin 2020,
- **Pilotage de l'étude GEMAPI sur le territoire du Pays de Retz et du marais Breton** qui a pour objectif de proposer une nouvelle organisation de la gouvernance et de la mise en œuvre opérationnelle des politiques de l'eau sur ce territoire. Un principe d'organisation

autour de trois structures (Acheneau-Tenu-Grandlieu // le Littoral // le Marais Breton-Falleron-Dain) a été retenu à l'issue du comité de pilotage du 11/10/19 associant les présidents des EPCI et le sous-préfet de Saint-Nazaire,

- **Participation, dans le cadre du programme LIFE REVERS'EAU** (programme européen d'aide à la reconquête de la qualité des eaux) initié par la région Pays de La Loire, à l'élaboration d'une fiche action spécifique à la reconquête de la qualité bactériologique de la Baie de Bourgneuf, en partenariat avec le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf,
- **Suivi de l'élaboration du Document Stratégique de Façade (DSF) Nord Atlantique Manche Ouest** dont l'ambition est de concilier les usages de la mer et du littoral, en tenant compte des différentes pressions existantes (urbanisation, artificialisation des sols, changement climatique, pollutions terrestres, impacts des activités) grâce à la mise en œuvre d'une gestion intégrée. Déclinaison locale de la stratégie nationale pour la mer et le littoral, ce document a été arrêté par le préfet le 24 septembre 2019 et doit aboutir à la définition d'un programme d'actions d'ici fin 2021.

MER & LITTORAL

L'année 2019 a permis au service Mer et Littoral de poursuivre les actions engagées l'année précédente, qui avait identifié, avec les acteurs locaux, trois axes de travail :

- **Fédérer le Pays de Retz, littoral et rétro-littoral, autour d'un projet touristique valorisant l'identité autour de l'eau.** L'événement *PAYSAGES, Escapades en Pays de Retz* a eu lieu le week-end du 6-7 juillet.

De nombreuses activités ont été proposées sur les trois sites d'eau retenus pour cette première édition dont la Ria de Pornic pour Pornic agglo Pays de Retz. L'événement a rassemblé environ 700 personnes

- **Améliorer l'accès des cales de mise à l'eau** au regard des contraintes existantes tout en prenant en compte l'évolution des clubs nautiques. Suite au recensement des cales de mise à l'eau sur le territoire, celles praticables pour la plaisance (et en accord avec les communes) ont été valorisées via la création d'un portail départemental : https://www.loire-atlantique.fr/jcms/services/tourisme/les-cales-de-mise-a-l-eau-fr-p2_1068210 ; Une quinzaine de cales sont ainsi représentées pour Pornic agglo Pays de Retz.

De plus, des rencontres avec les clubs et entreprises d'activités nautiques de loisirs ont également été organisées afin de travailler sur un projet d'événement nautique, mais aussi de Pôle nautique à l'échelle du Pays de Retz.

- **Accompagner la structuration et l'inter-connaissance des filières économies de la mer et du littoral sur le Pays de Retz.** Suite au recensement le plus exhaustif possible des entreprises en lien avec la mer et le littoral, une rencontre a été organisée début avril afin de présenter le diagnostic aux professionnels et créer de nouvelles synergies entre eux. Suite aux échanges, certains besoins ont été affirmés comme :

- le recensement des métiers « mer et littoral » de manière à les valoriser dans les forums de l'emploi, auprès des jeunes et des demandeurs d'emplois, mais aussi auprès des professionnels de la formation... Une fiche métier a pour cela été créée et complétée par plusieurs acteurs.
- la création d'un annuaire des entreprises de la filière mer et littoral du Pays de Retz pour faciliter les synergies entre acteurs et constituer un réseau ; ce projet a été concrétisé à l'échelle régionale en fin d'année. Les entreprises peuvent si inscrire via le site : <https://nautisme-innovation-numerique-atlantique.fr/directory/>
- le maintien des temps de rencontre entre acteurs

Deux Séminaires Mer et Littoral ont été organisés en 2019 à l'échelle du Pays de Retz, rassemblant le 1er février et le 7 novembre en grand nombre d'acteurs locaux concernés par la thématique (élus, institutions, professionnels). A la fin de chaque rencontre, une visite a été programmée afin de resserrer les liens entre acteurs, de différentes filières. Ainsi, la filière ostréicole a pu être développée par Jacques Garel, exploitant aux Moutiers, et les acteurs ont pu découvrir l'entreprise nationale de sécurité marine basée à Pornic : Ouest Sécurité Marine.

En 2019 le service Mer et Littoral a également accompagné le Département de Loire-Atlantique dans son **étude de reconduction des délégations de service public pour les ports de Pornic, arrivant à échéance en 2021**. En parallèle, le projet de Syndicat mixte de gestion des ports de pêche et de plaisance en Loire-Atlantique a également été suivi de près pour l'intercommunalité et les communes portuaires tout au long de l'année ; sa création est prévue pour le 1er janvier 2020.

Enfin, le service Mer et Littoral a engagé une réflexion stratégique à l'échelle de Pornic agglo Pays de Retz afin d'inclure les actions engagées mais aussi les développer dans une vision globale pour le territoire. Ce projet sera à concrétiser en 2020 avec les élus et les services concernés de l'intercommunalité.

CLIC

Le CLIC est un service proposé gratuitement aux personnes de plus de 60 ans et aux personnes en situation de handicap. Il a pour objectif d'accueillir, d'informer et d'accompagner gratuitement les personnes âgées et leur entourage sur les droits, les prestations et les services, ainsi que sur les démarches à effectuer. Sur les communes de l'ancienne communauté de communes Cœur Pays de Retz, c'est l'association Pass-âges qui intervient avec le soutien financier de l'agglomération à hauteur de **38 833,10€ en 2018, dont 18 545€ au titre de l'année 2017.**

En 2019, le service a été réorganisé pour permettre l'ouverture d'une antenne du CLIC à Sainte-Pazanne pour intervenir sur l'ensemble du territoire.

En 2019 (pour le secteur en régie) :

- **1 161** personnes ont été aidées (contre 1 040 en 2018) dont **542** nouvelles personnes (contre 563)
- **11 482 entretiens** ont été conduits (personnes âgées, familles, professionnels) contre **6 650 en 2018**

POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

Le PAD est un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'information pour toute question relative au droit. Les entretiens sont confidentiels, gratuits et accessibles à tous les habitants de Pornic agglo Pays de Retz et réalisés par des professionnels du droit : avocats, notaires et huissiers de justice.

En 2019 :

- **649 personnes** ont été accueillies dans les permanences (+ 46 personnes vs 2018)
- **988 appels** ont été reçus pour des renseignements ou des prises de rendez-vous contre 1 285 appels en 2018, soit -23%

GENS DU VOYAGE

Dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, le terrain des Duranceries est classé en terrain d'accueil pour les groupes familiaux avec un accueil de mai à septembre. Un terrain pour les grands rassemblements a été mis à disposition au lieu dit les Grandes Landes de juin à août.

Coût pour la collectivité en 2019 : 168 042€ contre 33 010€ en 2018 soit +409%. Cette augmentation est due à la réhabilitation de la Maison des grandes landes pour la sédentirisation de deux familles.

Les actions collectives en 2019

- **CinéClic** : des séances à prix préférentiels dans 3 cinémas partenaires : 1024 entrées en 2019 contre 1249 entrées en 2018, soit -18% de fréquentation.
- **Atelier : Envisager l'avenir : concilier les aspects juridiques et humains. Si on en parlait ?**
Atelier d'information sur les différentes possibilités de mesures de protection le 16/04/2019. Cette forme interactive offre un temps de parole, d'échange et de convivialité à travers des situations concrètes.
- **Forum Bien Vieillir** : à l'initiative du Conseil de développement, le CLIC a organisé un Forum Bien Vieillir le 12/10/2019 pour informer les proches et les personnes âgées sur la thématique du bien vieillir. Plusieurs ateliers anti-chutes et deux conférences rythmaient cette journée. 161 personnes sont venues lors de cette première édition.

• **102 personnes** se sont déplacées à la Communauté d'Agglomération pour des renseignements ou des rendez-vous, contre 152 en 2018, soit -32%.

Les conciliateurs sont les professionnels les plus consultés (50,9%) puis les avocats (20,9%) et le CIDFF (19,1%).

Le montant de la participation financière de l'Agglo en 2019 s'est élevé à **5 465€**.

CHIFFRES CLÉS

- **68 126€ de dépenses** (nettoyage du terrain et fosse, alimentation en eau et électricité, busage, enrochements, travaux d'un nouveau terrain etc) contre 40 923€ en 2018, soit +66%
- **6 633€ de recettes** (redevance gens du voyage : 3€/jour/caravane) contre 7 913€ en 2018, soit -16%

JEUNESSE

La compétence jeunesse est exercée par Pornic agglo Pays de Retz sur les communes de Chaumes-en-Retz, Cheix-en-Retz, Port-St-Père, Rouans, St-Hilaire-de-Chaléons, Ste-Pazanne et Vue.

Le pôle réunit l'animation jeunesse et l'information jeunesse. En 2019, l'équipe du pôle jeunesse compte 10 agents dont 8 animateurs.

L'animation jeunesse

L'animation jeunesse comprend les temps d'accueils et d'animation en dehors du temps scolaire, au sein des 7 Maisons de Jeunes ou bien lors d'animations extérieures ou de séjours. Celles-ci accueillent des jeunes de 11 à 17 ans.

Nouveautés en 2019 :

- **Les adhésions** : désormais, chaque nouvelle adhésion est valable jusqu'au 31/12 de l'année en cours avec un tarif dégressif (de 12 à 5€). Ce système permet aux familles d'avoir une seule date de fin d'adhésion pour l'ensemble des enfants d'une même fratrie.
- **Les chantiers de jeunes** : nouveau temps fort proposé pour les 15-17 ans. Ce chantier d'une semaine permet de découvrir le milieu professionnel, de développer des compétences et réaliser une mission d'intérêt collectif

Egalement, le système de navette mise en place en 2018 pour faciliter l'accès aux animations des vacances a été reconduit en 2019.

Plusieurs événements ont marqué l'année 2019 :

- **Forum Jobs d'été**, février 2019
- **Café parents**, mars 2019
- **Bivouac équitation**, avril 2019
- **Chantier de jeunes**, juillet 2019
- **Soirée famille et projet**, juillet 2019

Point Information Jeunesse (PIJ)

Au Point Information Jeunesse, l'accueil peut être collectif (collège, lycée, évènement Jobs d'été...) ou individuel (accompagnement d'un projet personnel, orientation scolaire...).

1 465 jeunes ont fréquenté le PIJ en 2019 (contre 785 en 2018 soit +86%).

33 jeunes ont été accompagnés de manière individuelle (contre 4 en 2018). Cette augmentation est notamment due à la reprise du partenariat avec le lycée du Pays de Retz.

L'immense majorité des jeunes reçus l'a été de manière collective lors des différentes interventions menées par l'Informatrice Jeunesse, notamment dans les établissements scolaires : les lundis et mardis aux collèges de Sainte-Pazanne, les jeudis au lycée de Bouaye.

Nouveauté 2019 :

- **Les cafés parents** : co-animés par l'animatrice du PIJ et une psychologue de l'association Limémo pour échanger entre parents sur la relation avec leur ado

CHIFFRES CLÉS

• **511 adhésions** en 2019 soit **+34%** par rapport en 2018 (381 adhésions)

• **+40% de fréquentation** par rapport à 2018 et **17 jeunes présents en moyenne** à chaque animation des vacances, 78% d'entre eux ont entre 11 et 13 ans.

• **141 animations et accueils libres** ont été proposées sur l'été 2019. **72 jeunes** et 36 parents ont participé au **Crazy Day**

• **7 actions** ont été organisées pour réduire les tarifs des séjours (autofinancement)

• **Environ 70 interventions** sur l'année scolaire ont eu lieu : le PIJ avec les collèges de Sainte-Pazanne et l'animation jeunesse avec les TAP

ENFANCE

Périscolaire

Le Pôle Enfance de Pornic agglo Pays de Retz accueille au sein de ses établissements les enfants scolarisés sur les communes de Cheix-en-Retz et de Vue dans le cadre des temps d'accueils périscolaires (APS).

En 2019, on comptait **120 places d'accueil périscolaire pour les enfants de 3 à 12 ans sur les communes de Cheix-en-Retz et de Vue**. 300 enfants ont été inscrits sur les 2 sites (134 à Cheix et 166 à Vue), soit **+14%** par rapport à 2018 et une cinquantaine d'entre eux ont été présents chaque jour d'école, le matin et le soir. Les deux accueils périscolaires s'appuient sur un projet pédagogique qui vise à accompagner les enfants dans leur développement, leur épanouissement et leurs apprentissages.

Afin de répondre à la demande croissante des familles de Cheix-en-Retz, **la capacité d'accueil des enfants de moins de 6 ans a été augmentée de 10 places**. La mise à disposition du restaurant scolaire par la mairie et le recrutement d'une animatrice supplémentaire permettent d'accueillir à présent 30 enfants d'âge maternel et 46 enfants d'âge primaire.

Actuellement, entre 40 et 50 enfants sont accueillis matin et soir à Cheix-en-Retz et la même proportion matin et soir à Vue.

Inauguration Pôle Enfance

Un nouveau bâtiment de 400 m² a ouvert ses portes **le 12 avril 2019 à Port-Saint-Père** et permet à l'association Anim' Action d'accueillir 60 enfants âgés de 3 à 8 ans en accueil périscolaire et de loisirs dans des locaux confortables et lumineux.

L'implantation de ce bâtiment dans le centre-bourg répond à la volonté de Pornic agglo Pays de Retz de renforcer la cohésion entre les acteurs éducatifs (écoles, restaurant scolaire, accueil périscolaire et de loisirs, multi-accueil) et s'inscrit dans la mutualisation de certains espaces.

Le projet d'un montant d'**un million d'euros a été financé principalement par Pornic agglo Pays de Retz, avec un complément de l'État, la Région, l'Europe, le Département et la CAF.**



LES RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le Relais Assistants Maternels de Pornic agglomération Pays de Retz est un lieu d'écoute, d'informations et d'animation à destination des familles, assistants maternels et gardes à domicile. Le RAM propose, en toute neutralité, un espace de conseils et d'accompagnement auprès des différents publics et coordonne l'offre et la demande d'accueil du jeune enfant. Itinérant, il veille à offrir une équité de service aux 14 communes de l'agglomération.

Le RAM est composé de **5 animatrices éducatrices de jeunes enfants**. En 2019, il recense **606 assistantes maternelles dont 445 en activité**.

L'ouverture d'une nouvelle Maison d'Assistants Maternelles en 2019, porte à 7 le nombre de MAM sur le territoire.

Le service RAM propose :

- Des **temps d'entretien et d'échanges** avec ou sans rendez-vous : **1930 entretiens** ont été conduits afin d'informer, de conseiller ou accompagner les usagers du service. En 2019, **623 familles** ont bénéficié de renseignements dont 338 concernaient une recherche de mode d'accueil.

Une réunion primo employeurs a été menée sur le territoire (prise en main d'un contrat, accompagnement administratif)

- Des **animations variées** :

- Les matinées rencontres proposées sur l'ensemble du territoire

- Les ateliers Snoezelen proposés une fois par trimestre aux assistants maternels et aux parents accompagnés des enfants

- Les matinées médiathèque proposées une fois par mois aux assistants maternels et une fois par trimestre aux familles

- Les animations à thème (randonnée poussette, motricité libre, ateliers vacances)

- Un **accompagnement à la professionnalisation des assistants maternels** :

- Des temps d'analyse de la pratique autour du handicap, qui s'ancreront dans l'organisation de 2020.

- Des soirées à thème (tables rondes, analyse de pratique)

- Un accompagnement au départ en formation

FOCUS Temps forts Spectacle EREZANCE

La proposition d'un spectacle à l'échelle de l'agglomération a pu être proposée au courant du dernier trimestre 2019; rassemblant assistants maternels et familles autour d'un même centre d'intérêt : l'éveil multisensoriel du tout petit.

Le spectacle itinérant *Eveil et moi* proposé par la compagnie Erezance, favorisant le laisser faire de l'enfant en l'invitant à être acteur dans les différents espaces, a su mettre en éveil tous les sens des plus petits comme des plus grands. L'adulte accompagnant est alors invité à observer l'enfant et l'encourager dans ses découvertes.

Les **8 séances proposées** ont permis de rassembler **194 enfants, 74 assistantes maternelles et 44 familles**.

CHIFFRES CLÉS

- **658 permanences en 2019** sur les 14 communes contre 595 en 2018

- **286 matinées** «rencontre» et ateliers variés

- **500 jeunes enfants** ont pu bénéficier de ces temps d'animations

ACTIONS ET RÉALISATIONS

Lors de la fusion des deux anciennes communautés de communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz, il a été décidé la mise en place d'un Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance, CISPD. L'année 2019 a été une année d'importance pour la mise en place de cette structure :

- Mai : délibération de création du CISPD
- Mai / juin : diagnostic intercommunal de sécurité
- Septembre : présentation du diagnostic intercommunal de sécurité en conseil des maires
- Novembre : présentation de la stratégie intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance avec des fiches actions et des priorités pour les deux ans à venir
- Décembre : arrêté de composition des membres du CISPD

La coordination du CISPD passe notamment par un **travail de réseau partenarial, de veille informative et de mise en perspective à l'échelle de l'agglomération**. Ainsi, l'année 2019 a-t-elle permis de poursuivre ces missions :

• Participation à la vie des réseaux :

- Réseau Santé et bien-être des adolescents, porté par le service solidarité de la délégation du Pays de Retz - Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Retzo Vie sociale – commission violences conjugales, porté par un collectif de professionnels du territoire
- Groupes ressources Pornic et Cœur Pays de Retz, portés par la Maison des adolescents de Loire-Atlantique
- Réseau parentalité, co-porté par l'Agglomération et le service solidarité de la délégation du pays de retz - Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Comité de suivi des gens du voyage
- CESC Collège Olympe de Gouges
- Projet de territoire

• Participation à des journées de réflexion et de travail sur des thématiques CISPD :

- Assises de la prévention des addictions – Ancenis
- Grenelle sur les Violences intrafamiliales, violences faites aux femmes – Nantes
- Les mesures de responsabilisation - Tribunal de Grande Instance de Nantes

• Veille informative, lecture et analyse des documentations et sites thématiques

Prévention routière

Deux outils sont mises à disposition des communes :

- la piste d'éducation
- les radars pédagogiques

Concernant **la piste d'éducation à la sécurité routière**, celle-ci est mise à disposition des communes pour les animations auprès des scolaires (CM1 et CM2). L'objectif est de proposer un outil d'éducation à la sécurité routière pour les élèves du primaire.

Les animations sont encadrées par du personnel qualifié, formé en tant qu'Intervenant Départemental de Sécurité Routière (IDSR) et des enseignants. Ce personnel est constitué d'animateurs, d'agents de la Police Municipale, de membres d'associations de prévention ou d'auto-école

7 communes ont emprunté la piste sur l'année scolaire pour animer des séances pratiques auprès des CM1 et CM2, ce qui correspond à 37 jours d'emprunt de la piste sur l'année scolaire.

Concernant **les radars pédagogiques**, depuis plusieurs années l'agglomération met à disposition des communes deux radars pédagogiques. Ces derniers, usés et obsolètes ont été remplacés fin 2019 par les toutes dernières versions de l'entreprise Elan Cité.

Ces appareils permettent de vérifier et analyser objectivement les statistiques du trafic sur des portions de routes considérées comme à risque. Cette analyse est une base solide sur laquelle les communes peuvent s'appuyer pour proposer des solutions de prévention adaptées au trafic.

CHIFFRES CLÉS

- **Plus de 600 élèves** ont bénéficié du dispositif pour la période en 2019; chiffre stable par rapport à 2018
- **2 remorques à vélos** ont été achetées pour faciliter le transport de la piste d'éducation routière

ACTIONS ET RÉALISATIONS

La communication est un moyen pour l'agglomération de faire connaître ses services, initiatives et projets auprès des usagers et des acteurs du territoire.

En 2019, le service communication s'est vu étoffé d'un troisième chargé de communication pour assurer l'ensemble de ses missions :

- **les relations presse**
- **les relations publiques** : institutionnelle, protocole
- **les supports de communication** : affiches, flyers, mobiliers urbains, kakémono, signalétique
- **les publications** : dépliants, guide, magazine intercommunal, hors-série Sortir des Sentiers Battus
- **la communication multimédia** : Facebook de l'Agglo, vidéo, réalisation de motion design pédagogique, Minute de l'agglo
- **la communication interne** : gazette Mon Agglo
- **les événements institutionnels** : vœux, forum, accueils des nouveaux élus, magazine intercommunal

Le service a également un rôle de conseil auprès des services pour l'utilisation de l'identité visuelle, la pertinence des campagnes de communication ...

Focus sur le numérique

L'agglomération communique sur deux canaux digitaux : **le site internet officiel** lancé en novembre 2018 et **le facebook** Pornic agglo Pays de Retz lancé en 2016.

Concernant le site internet, en 2019, **58 929 utilisateurs ont visité pornicagglo.fr**. Celui-ci est consulté en premier lieu par les **25-34 ans (34%)** puis par les 18-24 ans (28%) et enfin les 35-44 ans (16%). **63% des consultations sont faites depuis les Pays de la Loire** et à 28% depuis l'Ile-de-France. Les pages les plus consultées sont : l'accueil, l'Aquacentre, la gestion des déchets, contact, toute l'info, les transports, la collectivité, vos démarches et les grands projets.

Concernant Facebook, l'agglomération compte **2 497 abonnés au 31/12/2019 soit +129% en un an** (Pornic agglo comptait 1 088 abonnés au 01/01/2019). Ces abonnés sont à 66% des femmes et à 32% des hommes ; 19% ont entre 35 et 44 ans, 16% entre 45 et 54 ans et 14% entre 25 et 34 ans.

Nouveauté 2019 : **l'harmonisation des newsletters** de l'agglomération via le logiciel SendiBlue. Au total, Pornic agglo Pays de Retz réalise :

- une newsletter mensuelle sur les informations générales de l'agglomération
- une newsletter mensuelle pour l'Aquacentre
- une newsletter par spectacle pour l'Amphithéâtre

Focus sur les relations presse

L'année 2019 a été marquée par une activité dense en relations presse.

Voici les chiffres clés :

- **35 communiqués** de presse
- **20 interviews**
- **12 points presse**
- **205 articles sur l'année**, 28,7% des articles concernent l'environnement (59 articles), 11,2% l'Amphithéâtre (23 articles) et 8,7% le PIJ (18 articles)

Egalement, le service a réalisé 92 revues de presse bihebdomaire et 12 revues de presse mensuelle.

CHIFFRES CLÉS

- **129 supports créés** (affiches, flyers, banderole, plaquette, kakémono...)
- **15 vidéos réalisées** (Paroles d'entrepreneurs, vœux, Minute de l'agglo, motion design)
- **5 Gazettes internes** Mon Agglo
- **Votre Agglo** : magazine intercommunal avec 3 parutions dans l'année / 31 000 exemplaires par numéro

Le Conseil de Développement

Le conseil de développement de Pornic aggro Pays de Retz réunit **40 membres bénévoles** désignés par les élus de la collectivité territoriale, sous la houlette du président du Conseil de développement.

Il s'agit de personnes issues de la société civile (chefs d'entreprises, commerçants, responsables associatifs et syndicaux, directeurs d'établissements scolaires ou administratifs, etc.) et d'élus choisis pour leur investissement.

Leurs actions sont soutenues et facilitées par les agents de la collectivité et l'appui financier, autant que de besoin, de Pornic aggro Pays de Retz.

Afin de communiquer sur les actions et réflexions réalisées par le conseil de communication, une communication spécifique a été mise en place avec en 2019 : un motion design (animation visuelle), affiches, flyers, conférences de presse, interviews...

4 commissions de travail

Développement économique

L'année 2019 a été marquée par la conception et la réalisation d'un forum à destination des entrepreneur.e.s du territoire : **Forum Entreprendre à Pornic aggro Pays de Retz**, le 17 septembre 2019.

Ce forum proposait **15 ateliers** avec des professionnels sur des thématiques variées et plusieurs stands animés par les partenaires de la création et de la reprise d'entreprise. Au total, **350 participants sont venus sur la journée**. Véritable succès pour une 1^{ère} édition, une réflexion est en cours pour pérenniser cet événement.

Un **film commémoratif** a été tourné par une agence nantaise et est disponible sur la page youtube de l'agglomération.

Bien Vieillir

L'année 2019 a été marquée par deux actions phares et complémentaires.

Dans un premier temps, le Conseil de développement avec le CLIC de Pornic aggro Pays de Retz ont décidé de rédiger **un guide à destination des seniors et des**

aidants regroupant l'ensemble des informations utiles sur des thématiques variées, ainsi qu'un annuaire des associations et organismes.

Dans un second temps, la commission a lancé l'idée de la création d'un **Forum autour de la notion de Bien Vieillir** pour renseigner et accompagner les aidants, les proches et les seniors. Ce Forum a été organisé par le CLIC, et le Conseil de développement a tenu un **stand de découverte d'internet et de l'usage du numérique**.

Enfin, un **rapport de préconisations** à destination des élus concernant la lutte contre l'isolement numérique a été rédigé.

Mer et Littoral

L'année 2019 a été dans la continuité des travaux menés par la commission pour valoriser toutes les potentialités qu'offre la mer.

Mobilité

L'année 2018 a permis la tenue de la journée citoyenne de la mobilité avec 3 thèmes de réflexion : le covoiturage, l'intermodalité dans les déplacements domicile-travail et la sensibilisation des employeurs.

L'ensemble des résultats de ce vaste travail coopératif a fait l'objet d'un document, publié en 2019, qui sera utilisé par chaque Conseil de développement pour informer ses élus, conduire des actions et/ou proposer des recommandations.

CHIFFRES CLÉS 2017/2019

- **14 réunions plénières**
- **35 réunions de bureaux**
- **65 réunions de commissions**
- **5 manifestation** organisées (conférences, forums...)
- **4 contributions** (rapports, guide...)
- **23 bénévoles actifs associés** au travail des commissions

FINANCES - COMMANDES PUBLIQUES

Pour mémoire, le Budget Principal regroupe l'administration générale de la collectivité, le service urbanisme, les affaires sociales, le développement touristique, les équipements culturels et sportifs, la communication ...

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES : 26 401 369€

Atténuation des produits dont attribution de compensation : **11 834 580€**
Charges de personnel : **4 737 787€**
Charges générales : **3 882 167€**
Autres charges de gestion courante (élus, subventions) : **2 766 364€**
Service incendie : **1 615 063€**
Charges exceptionnelles : **554 519€**
Dotation aux amortissements : **639 078€**
Charges financières : **371 811€**

RECETTES : 32 280 163€

Impôts et taxes : **20 741 501€**
Dotations de l'État : **4 846 190€**
Subventions et participations : **1 744 080€**
Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) : **882 222€**
Produits des services : **985 719€**
Atténuation des charges : **126 680€**
Produits exceptionnels : **128 659€**
Reprise de subvention : **25 587€**
Produits financiers : **21 154€**
Excédent reporté n-1 : **2 778 371€**

Résultat fonctionnement : **+ 5 878 794€**

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 4 505 521€

Autre immobilisation financière : **427 875€**
Immobilisation en cours : **1 132 924€**
Remboursements d'emprunts : **876 118€**
Immobilisation corporelles (terrain, ordinateurs, mobilier) : **976 764€**
Immobilisation incorporelles (études, logiciels) : **441 083€**
Opération d'ordre : **25 587€**
Subvention d'équipement : **625 170€**

RECETTES : 4 562 927€

Subventions d'investissement : **607 175€**
Excédent de fonctionnement n-1 : **1 300 000€**
Autre immobilisation financière : **29 662€**
Amortissement des immobilisations : **639 078€**
FCTVA : **226 048€**
Excédent d'investissement reporté n-1 : **1 758 960€**
Immobilisation en cours (régularisation) : **2 004€**

Résultat investissement : **+57 406€**

Photovoltaïque

EXPLOITATION

DÉPENSES : 61 630€

Charges de personnel : **2 727€**
 Charges générales : **10 266€**
 Dotation aux amortissements : **41 008€**
 Charges financières : **7 629€**

RECETTES : 81 047€

Revente d'énergie : **68 380€**
 Excédent reporté n-1 : **12 667€**

Résultat d'exploitation : **+ 19 417€**

INVESTISSEMENT

DÉPENSES : 33 154€

Remboursements d'emprunts : **33 154€**

RECETTES : 138 237€

Dotation aux amortissements : **41 008€**
 Excédent reporté n-1 : **97 229€**

Résultat investissement : **+105 083€**

Focus sur les recettes

Les dotations d'état et dispositifs de péréquations sont de 4 846 190 € en 2019 soit + 0,55% par rapport à 2018.

Les recettes fiscales

Les taxes ménages : Pornic agglo Pays de Retz prélève une fiscalité additionnelle à celle des communes sur les 3 taxes ménages : taxe habitation (TH), foncier bati (TFB) et foncier non bati (TFNB). Ces recettes sont le produit d'un taux de fiscalité appliqué à des bases.

En 2019, les taux de fiscalité ont été votés en continuité des taux 2018 : soit 9.75% pour la TH,

2.49% pour la TFB et 5.71% pour la TFNB. Compte tenu de l'écart de taux de Taxe foncière non bâti entre l'ex CCPornix et l'ex CCCPR un mécanisme de lissage du taux a été mis en place au moment de la fusion pour 4 ans (2017 – 2020).

Le produit des recettes fiscales est de **12 797 511€, soit +4,75%**.

La CFE (cotisation foncière des entreprises) : Pornic agglo Pays de Retz perçoit la CFE sur l'ensemble de son territoire. Son assiette est la valeur locative foncière des entreprises, son taux est de 25.89% en 2018. Le produit de la CFE 2019 est de **3 310 586€, soit -8,86%**.

Les bases

	2018	2019	Évolution
Taxe habitation	106 346 359	111 644 218	+ 4,75%
Taxe foncier bati	69 958 554	72 481 495	+ 3,48%
Taxe foncier non bati	1 861 033	1 881 095	+ 1,07%
CFE	14 030 143	12 787 125	-9,72%

Évolution et répartition des effectifs

Au 31 décembre 2019, Pornic agglo Pays de Retz comptait 147 agents répartis sur plusieurs sites et équipements intercommunaux.

Sur ces 147 agents, 110 sont des femmes et 37 des hommes.

A noter que les effectifs sont répartis comme suit :

- **106 fonctionnaires** (stagiaires et titulaires)
- **41 non-titulaires** (dont les vacataires à l'Amphithéâtre Thomas Narcejac et les remplacements Aquacentre)

Concernant la formation professionnelle, 71 agents ont suivi une formation en 2019, soit la moitié des effectifs (48%).:

- **filière administrative** : 74 agents
- **filière technique** : 33 agents
- **filière animation** : 22 agents
- **filière sportive** : 11 agents
- **filière médico-sociale** : 5 agents
- **filière culturelle** : 2 agents



Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz
Pornic : 2 rue du Dr Ange Guépin - ZAC de la Chaussée - 44215 Pornic Cedex
Sainte-Pazanne : 60-64 Impasse du Vigneau - 44680 Sainte-Pazanne

www.pornicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ

